



Une baisse des actifs plus marquée en Belgique d'ici 2030

Si le chômage est plus faible côté belge que dans la région, l'emploi frontalier ne concerne aujourd'hui que 24 000 travailleurs en Hauts-de-France, alors que le besoin en main d'œuvre est important en Flandre belge.

À l'horizon 2030, le nombre d'actifs de moins de 65 ans devrait légèrement diminuer dans la région. Dans le même temps, il devrait baisser plus fortement en Belgique. La baisse des actifs serait plus limitée en Hauts-de-France grâce à la jeunesse de la population et la hausse du taux d'activité des 55-64 ans. En Belgique, le recul de la population active serait atténué par l'excédent migratoire.

De part et d'autre de la frontière, une baisse importante du nombre d'actifs est attendue en Flandre belge et dans la zone d'emploi de Dunkerque. En revanche, les actifs devraient augmenter dans les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing, Lille et Valenciennes et dans les arrondissements de Mouscron et Ath. Ailleurs, le nombre d'actifs devrait se stabiliser voire légèrement diminuer.

Edwige Crocquey, Laure Crusson, Mathieu Lecomte, Insee Hauts-de-France.



La situation du marché du travail de part et d'autre de la frontière franco-belge présente de forts contrastes.

1 Un chômage très faible en Flandre belge

Taux de chômage localisé 2016 pour les zones d'emploi françaises et les arrondissements belges



En 2016, moins d'un actif sur vingt est ainsi au chômage en Flandre belge (figure 1). La population y est de plus en plus vieillissante, laissant ainsi apparaître des besoins en main d'œuvre dans les années à venir.



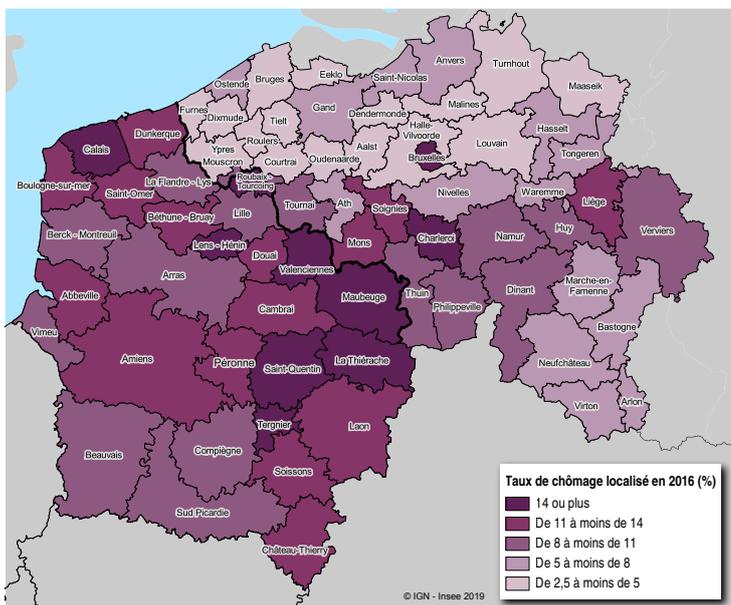
À l'inverse, un actif sur dix est au chômage chez leurs voisins de Wallonie mais aussi en Hauts-de-France, où cette proportion est parfois supérieure dans certaines zones et la population y est moins vieillissante.



Moins de travailleurs transfrontaliers vers la Belgique malgré des besoins importants



Fin 2017, près de 24 000 habitants de la région travaillent en Belgique, dont 17 000 dans les arrondissements belges



Sources : Insee, taux de chômage localisés ; Statbel, Enquête sur les forces de travail.

proches de la frontière (*bibliographie*). C'est deux fois moins que les flux observés dans le Grand Est vers le Luxembourg et cinq fois moins que ceux d'Auvergne-Rhône-Alpes vers la Suisse.

Ces mouvements vers la Belgique ne couvrent pourtant pas les besoins en main d'œuvre estimés à 132 000 postes (offres d'emplois) dont 86 000 en Flandre belge. Ces flux sont en effet limités par les coûts de transport, les démarches administratives, les dispositions fiscales, la barrière linguistique, et dans une moindre mesure par le manque d'information. Au sein de la Belgique, des freins culturels limitent également la mobilité : aussi, seuls 40 000 résidents wallons travaillent en Flandre, soit un peu moins de la moitié des besoins estimés.

Entre 2013 et 2017, le nombre de salariés des Hauts-de-France travaillant en Belgique a baissé de 11 % (- 2 800 actifs). Cette diminution est concomitante au changement de régime fiscal des travailleurs transfrontaliers mis en place au 1^{er} janvier 2012. Elle correspond également à une période où la situation du marché du travail s'est améliorée en Europe avec une reprise de la création d'emplois dans toutes les régions. Dans les Hauts-de-France, le chômage a ainsi baissé de plus d'un point entre 2013 et 2017. Le nombre de salariés faisant le trajet inverse a cependant augmenté de 14 % depuis 2013. Fin 2017, 10 500 salariés résident en Belgique et travaillent dans les Hauts-de-France.

À l'horizon 2030, les besoins en main d'œuvre devraient encore augmenter en Flandre belge, en raison des nombreux départs à la retraite des générations du baby-boom. Côté français, bien que moins marqué, un vieillissement de la population active est aussi attendu. Anticiper les flux de travailleurs à venir requiert une analyse prospective de l'évolution de cette population de part et d'autre de la frontière.

Moins d'actifs en 2030 notamment en Belgique

À l'horizon 2030, si les tendances récentes démographiques et de taux d'activité se poursuivaient (*encadré*), les Hauts-de-France perdraient en moyenne chaque année 1 000 actifs de moins de 65 ans, soit une baisse annuelle de 0,03 %. Ce repli serait près de quatre fois supérieur en Belgique : - 0,08 %, soit - 3 700 actifs par an.

Le nombre d'actifs évolue sous l'influence de trois facteurs. La démographie rend ainsi compte du vieillissement de la population active présente en début de période. L'évolution des taux d'activité

reflète quant à eux, les changements de comportement vis-à-vis de l'activité. Enfin, les migrations résidentielles traduisent l'effet des mouvements de population entre territoires. Ces facteurs explicatifs ne sont pas spécifiques aux zones transfrontalières, ces territoires évoluant aussi selon de grandes tendances observées à l'échelle nationale.

Une population active plus jeune dans les Hauts-de-France

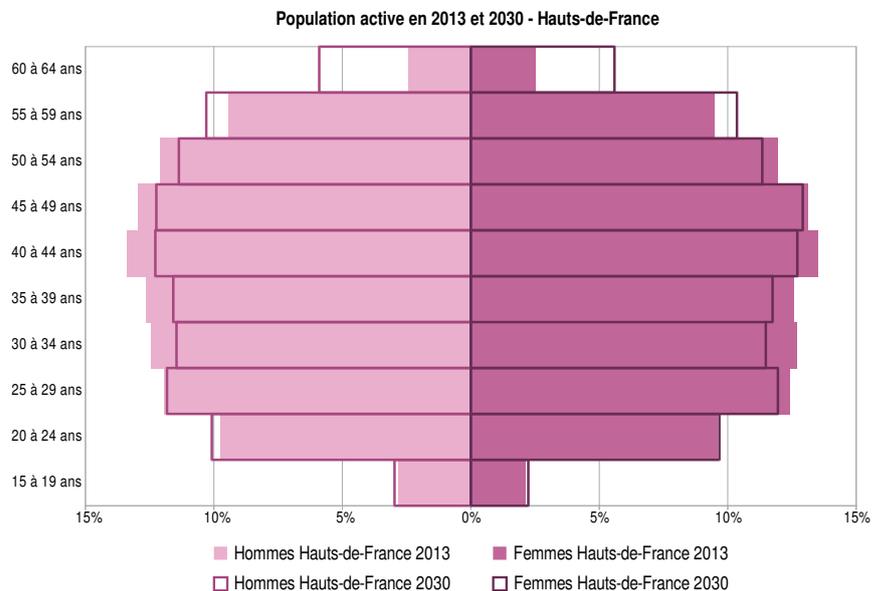
À l'horizon 2030, les populations actives des Hauts-de-France et de Belgique seraient affectées par les nombreux départs à la retraite des générations du baby-boom. L'âge moyen de départ à la retraite étant

proche dans les deux pays, l'effet serait toutefois plus marqué et plus précoce en Belgique, où l'âge moyen des salariés est plus élevé que dans les Hauts-de-France (42,2 ans contre 40,7 ans en 2017).

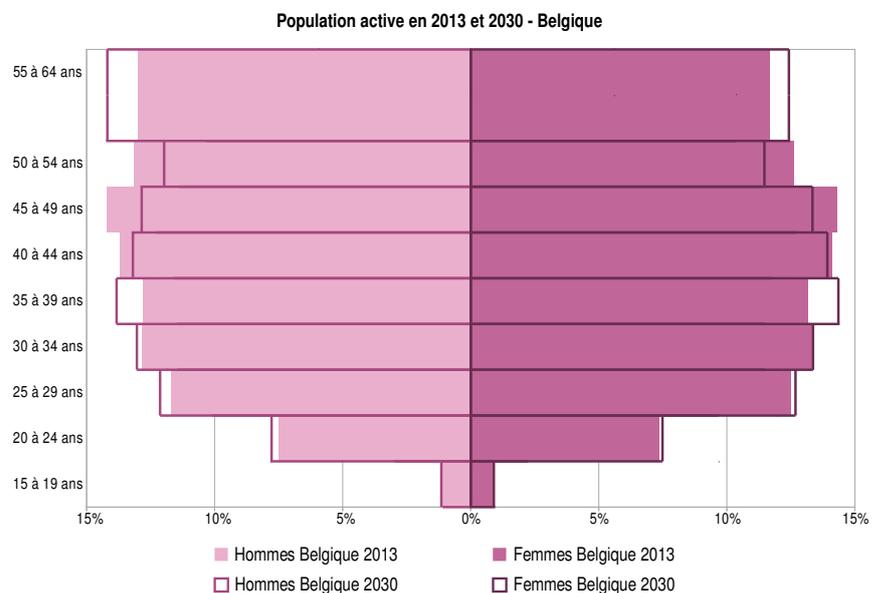
Du côté français, l'effet des départs serait atténué par l'entrée sur le marché du travail de jeunes plus nombreux. En 2030, pour 100 actifs de 55 à 64 ans, on compterait en Hauts-de-France 78 actifs de moins de 25 ans contre seulement 65 en Belgique. Ainsi, l'effet du renouvellement des générations serait légèrement positif sur l'évolution de la population active dans les Hauts-de-France et fortement négatif en Belgique (*figure 2*).

2 La part des actifs de moins de 25 ans est deux fois plus importante dans les Hauts-de-France qu'en Belgique

Pyramide des âges des actifs en Hauts-de-France et Belgique en 2013 et 2030



Note de lecture : en 2030 dans les Hauts-de-France, les hommes actifs de 20 à 24 ans représenteront 10 % de la population active. Source : Insee, Omphale scénario central, projections de population active 2013-2030.



Source : Iweps, Bureau Fédéral, Statbel.

Une baisse d'actifs compensée par un excédent migratoire côté belge

En Belgique, l'effet négatif du vieillissement de la population sur l'évolution du nombre d'actifs serait compensé par un solde migratoire positif. En 2018, les immigrés représentent 16 % des habitants contre 10 % en France.

À l'inverse, dans les Hauts-de-France, la baisse de la population active s'explique par le déficit migratoire avec d'autres régions françaises et l'étranger (- 0,3 % par an). La région souffre d'un déficit d'attractivité avec le taux d'entrée le plus faible des régions de France Métropolitaine. À l'horizon 2030, tous âges confondus, le nombre de sortants serait ainsi supérieur d'environ 12 000 au nombre d'entrants dans la région.

Une hausse du taux d'activité attendue des 55-64 ans dans les Hauts-de-France

En France, les réformes successives ont conduit à un recul progressif de l'âge légal de départ en retraite. Aussi, l'évolution retenue pour les Hauts-de-France traduit une augmentation du taux d'activité des 55-64 ans d'ici 2030. À cet horizon, six personnes de 55 à 64 ans sur dix seraient ainsi actives, soit 14 points de plus qu'en 2013. L'effet du taux d'activité (+ 0,2 point) compense en partie le déficit migratoire de la région.

En Belgique, l'âge légal de départ à la retraite est fixé à 65 ans et les prochaines réformes ne joueront qu'à partir de 2025-2030. Aussi, par hypothèse, le taux d'activité a été maintenu stable pour toutes les tranches d'âge dans l'exercice de projection. La population active diminuant d'ici 2030, la constance du taux d'activité contribuerait négativement à cette évolution (- 0,1 point).

Une baisse d'actifs en Flandre et dans la zone de Dunkerque

Les migrations se faisant le plus souvent dans des territoires proches, les projections d'actifs sont déclinées au niveau des zones d'emploi et arrondissements situés le long de la frontière franco-belge.

En Flandre belge, à l'horizon 2030, une baisse du nombre d'actifs est attendue, notamment sur les arrondissements d'Ypres (- 0,8 % soit - 360 actifs en moyenne par an) et de Furnes (- 1,2 % soit - 260 actifs) (figure 3). L'arrondissement d'Ypres serait le seul côté belge où le solde migratoire contribuerait à la baisse de la population active (- 0,2 point). Dans celui de Furnes, l'effet démographique serait très défavorable (- 2,4 points) et pas compensé par celui des migrations (+ 1,3 points).

Le nombre d'actifs diminuerait aussi fortement dans la zone d'emploi de Dunkerque (- 0,8 % en moyenne par an). Le déficit migratoire aurait un effet plus marqué qu'en moyenne régionale (- 0,8 point contre - 0,3 point). La zone est caractérisée par un taux de chômage élevé et de nombreux navetteurs.

Augmentation des actifs pour Roubaix-Tourcoing et Lille

D'ici 2030, la population active augmenterait de 0,4 % par an dans les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing et de Lille (soit respectivement en moyenne + 730 et + 1800 actifs chaque année). Dans ces zones, le nombre d'actifs de moins de 25 ans augmenterait plus fortement que dans le reste de la région.

De l'autre côté de la frontière, le nombre d'actifs augmenterait légèrement dans l'arrondissement de Mouscron (+ 0,1 % par an), voisin de Roubaix-Tourcoing. Ce territoire se distinguerait de la tendance à la baisse observée en Belgique. Au niveau national, Mouscron serait le seul arrondissement frontalier avec Ath qui gagnerait des actifs à l'horizon 2030. Le solde migratoire contribuerait largement à l'augmentation du nombre d'actifs (+ 0,6 point), attirant notamment des résidents français en raison d'un marché

immobilier plus favorable qu'en métropole lilloise.

Plus à l'ouest, la population active se stabiliserait d'ici 2030 dans la zone d'emploi de Flandre-Lys, grâce à un déficit migratoire moins défavorable que dans l'ensemble de la région. Ce territoire profite de sa proximité avec Lille, dynamique en matière d'emploi. En Hauts-de-France, la Flandre-Lys est la zone d'emploi avec le taux de chômage le plus faible (8 %).

Des situations comparables au nord-est du territoire frontalier

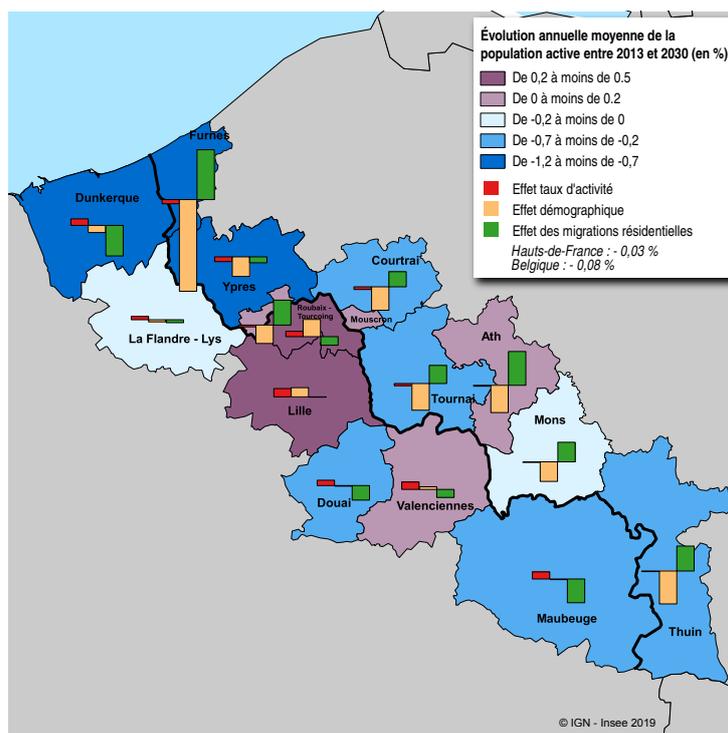
À l'horizon 2030, les populations actives de Valenciennes et Ath augmenteraient légèrement (+ 0,1 % en moyenne par an) tandis que celle de Mons se stabiliserait.

En revanche, celles de Douai et Maubeuge diminueraient nettement (respectivement - 0,3 % et - 0,5 % en moyenne par an). Le déficit migratoire de ces territoires contribuerait largement à cette baisse (- 0,4 point pour Douai et - 0,6 point pour Maubeuge).

De l'autre côté de la frontière, la population active diminuerait également dans les arrondissements de Tournai (- 0,2 % par an) et Thuin (- 0,3 %). Le vieillissement de la population y serait plus marqué qu'ailleurs. ■

3 Les plus fortes hausses d'actifs sur les zones de Roubaix-Tourcoing et Lille

Évolution annuelle moyenne de la population active et de leurs facteurs sur les zones d'emploi françaises et arrondissements belges entre 2013 et 2030



Note de lecture : le nombre d'actifs augmenterait de 0,4 % en moyenne par an sur la zone d'emploi de Lille entre 2013 et 2030. Cette hausse serait portée par les effets démographiques et taux d'activité, à hauteur de 0,2 point chacun.

Sources : Insee, Omphale scénario central, projections de population active 2013-2030 ; Iweps, Bureau Fédéral du Plan, Statbel.

Méthodologie

Les projections d'actifs de 15-64 ans pour les Hauts-de-France et la Belgique sont issues des projections de population par sexe et tranche d'âge quinquennale (effet démographique et des migrations) et d'hypothèses tendancielle de taux d'activité (effet taux d'activité). Du côté des Hauts-de-France, elles diffèrent des projections d'actifs réalisées en 2018 par l'Insee et la Direccte (*pour en savoir plus*) qui portaient sur les 15 ans ou plus. Dans la présente étude, les hypothèses retenues en Belgique et en France pour les migrations internes, la mortalité et la fécondité sont proches. En revanche, la construction des hypothèses sur les migrations externes (avec l'étranger) diffèrent. Pour la France, le solde migratoire avec l'étranger est estimé par prolongement des tendances observées sur la période récente, puis ventilé par territoire. Pour la Belgique, l'hypothèse intègre une analyse des flux migratoires par nationalité et selon les raisons de la migration, ainsi que des éléments de contexte économique.

Pour la France, le taux d'activité est mesuré avec le Recensement de la Population. Côté belge, il est issu de l'enquête « Labour Force Survey » (mesuré au sens du BIT). En France, le taux d'activité issu du recensement de la population est d'un à deux points supérieur à celui mesuré au sens du BIT entre 1999 et 2015.

Les projections d'actifs pour les Hauts-de-France se fondent sur les projections démographiques mises en œuvre dans le scénario central du modèle Omphale auxquelles sont appliqués des taux d'activité projetés par âge et par sexe. Les hypothèses retenues pour l'évolution du taux d'activité sont les suivantes :

- quasi-stabilité chez les 15-24 ans ;
- stabilité également chez les 25-54 ans (la légère hausse du taux d'activité des femmes compensant la baisse de celui des hommes) ;
- hausse importante du taux d'activité chez les 55 à 64 ans.

Les projections de taux d'activité prennent notamment en compte les réformes des retraites de 2010, 2011, 2012 et 2014, lesquelles sont intégrées dans la modélisation des comportements d'activité des seniors.

Pour la Belgique, l'hypothèse retenue est la constance des taux d'activité par sexe et tranche d'âge à leurs niveaux de 2013. Ce scénario implique que la population active évolue seulement avec la déformation de la pyramide des âges (effet démographique) et les mouvements migratoires. La Belgique n'a pas connu de réforme récente du système de retraite. L'âge légal de départ est aujourd'hui fixé à 65 ans. Les prochaines réformes sont attendues pour 2025 et 2030 avec un report progressif de l'âge de la retraite à 66 puis 67 ans. Ces dispositions concerneraient la fin de période de projection. Elles ne sont pas intégrées ici.

Définitions :

Maille géographique : La Belgique est découpée en trois régions (Wallonie, Flandre, Bruxelles-Capitale), l'espace frontalier partagé avec les Hauts de France concerne uniquement la Wallonie et la Flandre belge.

L'étude porte sur les zones d'emploi pour la région des Hauts-de-France et sur les arrondissements belges, comparables en termes de superficie. L'arrondissement en Belgique est la subdivision d'une province, elle-même subdivision des régions flamande et wallonne (l'arrondissement de Bruxelles-Capitale recouvrant l'intégralité du territoire de la région Bruxelles-Capitale).

À noter que l'arrondissement de Mouscron est discontinu, séparé en deux parties.

La population active regroupe la population active occupée (c'est-à-dire la population ayant un emploi) et les chômeurs.

En France les données de population active sont disponibles pour tous les âges, alors qu'elle se limite aux actifs âgés de 15 à 64 ans en Belgique. Pour permettre les comparaisons, la population active citée dans l'étude est restreinte aux 15-64 ans.

- **Le taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.
- **Le solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire pour y résider et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.
- Le modèle **Omphale 2017** permet de réaliser des projections démographiques à moyen/long terme selon la méthode des composantes à partir de l'observation récente des comportements démographiques. Il projette la population par sexe et âge détaillé sur un pas annuel jusqu'à l'horizon 2050. Ce modèle permet de réaliser des projections sur tout zonage à façon respectant certaines conditions.

Suivi partenarial

Cette étude est le fruit d'une collaboration entre l'Insee, le Conseil régional des Hauts-de-France, le Conseil départemental du Nord, la Métropole européenne de Lille (MEL) et le Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar). Elle vise à améliorer la connaissance du marché du travail transfrontalier Hauts-de-France / Belgique, afin de mettre en place des actions de politiques publiques adaptées et de constituer un cadre d'observation et de connaissance pérenne.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en Chef :
Antoine Rault

Référent étude qualité :
Jérôme Fabre

ISSN 2493-1292
ISSN en ligne 2492-4253
© Insee 2019

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anaïs Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- « L'emploi frontalier des Hauts-de-France vers la Belgique : une attractivité modérée et contrastée », *Insee Analyses* n° 94, Insee, 2019
- « La population des Hauts-de-France se stabiliserait à l'horizon 2030 », *Insee Analyses* n° 83, Insee, 2018
- « Population à l'horizon 2070. Une hausse moins soutenue du nombre d'actifs », *Insee Première* n° 1646, mai 2017
- « Atlas transfrontalier 2^e série – Tome 2 Activités économiques-emploi », Région Wallonne, Iweps, Statec, Région Hauts-de-France, Dreal, Direccte, Insee, 2013
- « L'emploi frontalier vers la Belgique progresse et se diversifie », *Pages de Profils* n° 65, Insee, 2009

